



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### établissements

Question au Gouvernement n° 1356

### Texte de la question

#### SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES

M. le président. La parole est à M. Olivier Dussopt, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Olivier Dussopt. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, s'il est un domaine dans lequel votre collègue de l'intérieur n'osera pas se vanter de son bilan, c'est bien celui de la violence et de la délinquance en milieu scolaire. Chaque semaine nous apporte en effet son lot de faits divers, et nous ne pouvons pas tolérer que les enseignants, non plus que les élèves, vivent dans un tel climat d'insécurité et de peur.

Après vingt lois sur la sécurité, et suite au plan médiatique que vous déployez depuis plusieurs jours, vous devez présenter votre troisième plan de lutte contre la violence en milieu scolaire, plan qui, en définitive, souligne l'échec des deux premiers. La création de brigades de police spécialisées est évoquée. Vous parlez aussi de généraliser la mise en place de portiques ou de fouilles aux entrées des établissements. Cela ne peut être la seule solution, et n'empêchera de toute façon pas les violences, ni aux abords des enceintes scolaires ni en leur sein.

La prévention de cette violence, comme la possibilité de la sanctionner le plus tôt possible, passe en réalité par une présence humaine renforcée et permanente. Et c'est là que le bât blesse. Depuis 2002, vous et vos prédécesseurs avez supprimé 24 000 postes de surveillant et 20 000 postes d'aide éducateur. (*"Eh oui !" sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Aujourd'hui, vous refusez encore les moyens demandés par la communauté éducative. Aux brigades spécialisées ou aux descentes ponctuelles et médiatisées dans les établissements scolaires, nous préférierions la création d'un vrai corps de surveillants des établissements scolaires. Ces personnels formés et chevronnés renforceraient la présence d'adultes dans les établissements et seraient un véritable soutien pour les enseignants et les personnels, aujourd'hui trop souvent exposés à cette violence.

Ma question, monsieur le ministre, est donc très simple : allez-vous entendre notre proposition de créer ce corps de surveillants des établissements scolaires ? Qu'allez-vous choisir, entre une action de prévention et d'encadrement permanente, et des mesures d'affichage ponctuelles et souvent inefficaces ? Entre l'action et la communication, que choisirez-vous ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale.

M. Patrick Roy. Et des portiques !

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Raisonillons, monsieur Dussopt. Lorsque Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, avait décidé de s'attaquer à l'insécurité routière, a-t-il organisé des colloques pour cela ? A-t-il créé des postes ? S'est-il penché sur la psychologie des délinquants routiers ?

M. Jean-Louis Idiart. Oui !

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Ou bien a-t-il, tout simplement, pris les décisions qui s'imposaient, à savoir installer des radars, prévoir des permis à points et des pénalités importantes pour les contrevenants ? Désolé de vous le dire, mais c'est bien en ces termes que les questions se posent au seuil de nos établissements. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. François Loncle. Lamentable !

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie.

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Il s'agit par ailleurs d'empêcher des armes, avec lesquelles on agresse aujourd'hui des professeurs, de pénétrer dans les établissements. (*Vives protestations sur les bancs du groupe SRC.*) Vous avez bien tort, mesdames et messieurs les députés de l'opposition, de faire tout ce bruit ; car d'autres incidents se produiront. (*Mêmes mouvements.*) Je vous rappellerai alors que votre délicatesse a souffert de ce que j'ai voulu empêcher les armes d'entrer à l'école.

La question se résume-t-elle, comme vous le prétendez, aux moyens et au nombre de personnes présentes dans les établissements ?

M. Jean-Paul Bacquet. Dégraisser le mammoth, voilà ce que vous voulez !

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Au reste, les chiffres que vous avez cités sont faux. Puis-je vous rappeler que, contrairement à ce que vous avez dit, le nombre de maîtres d'internat et surveillants d'externat est passé, entre 2002 et 2009, de 50 000 à 53 000, et celui de conseillers principaux d'éducation de 10 000 à 12 000 (" *C'est faux !* " *sur les bancs du groupe SRC*), alors que le nombre d'élèves diminuait ? Ces augmentations de postes n'ont rien changé. Je propose donc des solutions simples et pragmatiques ; je souhaite protéger les élèves et les professeurs. Les actions éducatives sont évidemment nécessaires, mais je ne veux pas que les armes entrent à l'école : ...

M. Jean-Louis Idiart. Nous non plus !

M. Marcel Rogemont. Personne ne le souhaite !

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. ...l'empêcher est mon devoir, et je suis fier de le remplir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe NC.*)

M. André Chassaigne. De la part d'un ministre de l'éducation nationale, ces propos sont lamentables !

## Données clés

**Auteur :** [M. Olivier Dussopt](#)

**Circonscription :** Ardèche (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1356

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 mai 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 mai 2009